



Depot de plainte et vice de procedure

Par **kawaziman**, le **24/12/2014** à **16:36**

Bonjour ,puis je invoquer un vice de procédure car ma femme à déposé plainte contre moi sous son nom de jeune fille alors que nous sommes toujours marié ,l officier de police judiciaire n aurait t il pas dû verifier son identité avant de prendre sa déposition et taper le procès verbal sous le nom de mariage et non sous le nom de jeune fille de ma femme merci de me renseigner

Par **moisse**, le **24/12/2014** à **19:43**

Le seul vrai nom est celui de naissance.
L'autre n'est qu'un nom d'usage.